



LA CHASSE AUX ABONNÉS



RÈGLEMENT DU CONCOURS

RÈGLES

- **En octobre, votre BIBLIO part à la chasse aux abonnés!**
Toute personne, jeune ou adulte, qui visite sa bibliothèque et qui remplit le coupon de participation, en octobre, devient admissible au tirage de l'une des deux tablettes numériques.
- Pour les nouveaux abonnements dans les bibliothèques **informatisées**, chaque participant devra remettre son NIP lui permettant de profiter de tous les services à distance.
- Public cible : usagers de tous âges.
- Le participant doit remplir un coupon de participation et le déposer dans la boîte prévue à cet effet.
- Limite d'une participation par usager durant la durée du concours.
- Les gagnants seront désignés par tirage au sort et remporteront l'une des deux tablettes numériques d'une valeur approximative de 250 \$ chacune.
- Aucun coupon ne peut être déposé après la date limite, soit le 31 octobre 2019.
- À la fin du concours, la bibliothèque doit expédier les coupons recueillis au Réseau BIBLIO de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Ces coupons doivent être reçus avant 17 h, le 11 novembre 2019.

ÉCHÉANCIER

| | |
|------------------------------|--|
| 1 ^{er} octobre 2019 | Début du concours |
| 31 octobre 2019 | Fin du concours |
| 11 novembre 2019 | Date limite de réception des coupons de participation au Réseau BIBLIO |
| 18 novembre 2019 | Tirage des prix |

QUESTIONS / RÉPONSES

- 1. Qui peut participer au concours *La chasse aux abonnés*?**
Il est ouvert aux personnes de tous âges et est réservé aux résidents des municipalités participantes.
Voir la liste des bibliothèques participantes au verso.
- 2. Le personnel (rémunéré ou bénévole) peut-il participer?**
Oui.
- 3. Un usager peut-il s'inscrire plus d'une fois?**
Non. Un seul coupon de participation par usager.
- 4. Comment les gagnants seront-ils informés du résultat du tirage?**
Le Réseau BIBLIO de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine communiquera avec les gagnants. De plus, une communication sera transmise par courriel à toutes les bibliothèques participantes afin de les informer des résultats du concours et des noms des gagnants.